

PROCES-VERBAL DU SCRUTIN COMMUNAL DU
 24.09.2006

- Objet :
- a) Initiative communale laquelle porte sur la modification de l'article 29 du règlement de police locale allant dans le sens suivant : " Les compétitions de véhicules à moteur et les courses d'entraînement qui y sont liées sont interdites sur le domaine public de la commune. Sur le domaine privé, elles nécessitent une autorisation du Conseil communal et, selon les cas, les autorisations cantonales prévues par la législation jurassienne"
 - b) Modification de l'art 9 al. 2 du règlement communal sur les élections communales

1	Electeurs inscrits	Nombre de vote par corr.	Nombre de cartes rentrées	Part en %	Nombre de bulletins rentrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte (non valables)		Nombre de bulletins valables	Nombre des	
						Blancs	Nuls		OUI	NON
	812	311	425	52.34	424	5		419	136	283

2	Nombre de bulletins rentrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte (non valables)		Nombre de bulletins valables	Nombre des	
		Blancs	Nuls		OUI	NON
	420	9		411	367	44

Contrôles	A	1	JUSTE	2	JUSTE	3	JUSTE
	B	1	JUSTE	2	JUSTE	3	JUSTE

Remarques du bureau de vote :

2336 Les Bois, le 24 septembre 2006

Au nom du Bureau de vote

La Présidente	Le Secrétaire
D. Boillat	C. Gagnebin